

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 7 septembre 2012

**Service instructeur**

Service du Développement économique,  
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° CP-2012-8-2-2

**Service consulté**

**AMENAGEMENTS TOURISTIQUES EN FORET COMMUNALE**

Résumé : Il est proposé d'accorder une subvention de 2 106 € à la commune de MITTLACH qui réalise des travaux d'aménagements touristiques en forêt communale.

La Commune de MITTLACH a décidé de réaliser des travaux de réfection du pont en bois du Kolben sur le parcours d'un sentier de randonnée, situé en forêt communale.

Les travaux prévus consisteront au démontage du pont existant, à la mise en place de nouveaux poteaux ainsi qu'au remplacement des planches et des garde-corps.

Le coût total de l'opération est de 5 266 € HT.

La subvention pourrait s'élever à hauteur de 40 % de ce coût, soit un montant de 2 106 €.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accorder une subvention de 2 106 € à la commune de MITTLACH pour la réfection du pont du Kolben ;
- de prélever les crédits sur le chapitre 204, fonction 94, nature 204142, programme F241 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service du Développement Economique, de l'Enseignement Suprieur et du Tourisme

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 07 SEPTEMBRE  
2012

**Aménagement des forêts  
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AFO03666	<b>MITTLACH</b> Réfection du pont en bois du Kolben en forêt communale de MITTLACH  Cofinancement : AUCUN	5 266,00	40%	2 106,00
			<b>Total</b>	<b>2 106,00</b>